



Le Puy-en-Velay, le 16/01/2018

L'Éducation Nationale et le CH Sainte-Marie, ensemble pour améliorer l'accompagnement des élèves en souffrance psychologique.

Ce mardi 16 janvier 2018, Madame RAMBAUD-GONTIER Annie, directrice par intérim des Établissements Sainte-Marie Haute-Loire, et Monsieur SEMERARO Jean-Williams, Inspecteur d'Académie, ont signé un avenant à la convention de partenariat conclue en septembre 2017. Ce dernier précise les modalités d'intervention de l'Équipe Mobile de Psychiatrie Infanto Juvénile (EMPIJ) au sein des établissements scolaires publics et privés du département. A cette occasion, le dispositif a été présenté aux chefs d'établissement du département.

UNE COLLABORATION POUR ACCOMPAGNER LES ENFANTS ET LES ADOLESCENTS

Ce partenariat a pour vocation d'améliorer la prévention, le repérage et l'orientation des élèves en souffrance psychologique, mais aussi de faciliter leur accueil et leur inclusion dans les établissements scolaires.

Face à un élève en souffrance psychologique, c'est avec l'accord de la famille, et en concertation avec elle, que l'équipe éducative, par l'intermédiaire du directeur d'école ou chef d'établissement, peut solliciter l'intervention de l'EMPIJ. Elle aura alors pour rôle d'accompagner l'équipe éducative dans la recherche d'une action adaptée à la situation de l'enfant ou de l'adolescent.

Composée d'une équipe pluridisciplinaire (1 cadre infirmier, 4 infirmiers, 1 psychologue et 1 pédopsychiatre), l'EMPIJ ne délivrera pas de soins dans le cadre scolaire, mais si un suivi spécialisé est nécessaire, une orientation sera proposée, vers les professionnels adaptés.

Le travail en coordination pluridisciplinaire permettra de porter un regard croisé sur les difficultés rencontrées par les enfants et adolescents (mal-être, souffrance psychique, conduites à risque...) et de proposer un accompagnement ajusté aux intérêts des élèves. Ce travail se fera dans le respect du champ d'intervention des différents intervenants, de la réglementation en vigueur et des règles déontologiques (respect du secret professionnel...).

La santé et le bien-être sont des facteurs essentiels de la réussite scolaire des élèves, pour accueillir et intégrer les enfants et adolescents atteints de troubles de la santé, l'Éducation nationale met en place des parcours adaptés de scolarisation et un suivi individualisé des élèves, en s'appuyant sur les familles, les professionnels et les structures sanitaires, médico-sociales et éducatives partenaires.

CONTACT PRESSE

Virginie MARCEL, Responsable de l'EM PIJ – 04 71 07 55 55, poste 35 26
Maxime GAULTIER, Chargé de communication CHSM Puy-en-Velay – 04 71 07 55 31
DSDEN 04 71 04 57 05